

—Le budget de la marine et des colonies va être porté, dit un journal français, à cent millions.

—On parle, dit le Journal du Havre, d'un projet pour renverser le ministère aussitôt après l'ouverture de la session. La bataille parlementaire se livrera sur la question de la présidence.

—On lit dans le Journal du Havre :
« Les bruits inquiétants qui, depuis quelques jours, se sont reproduits avec une nouvelle force, n'ont pas laissé d'alarmer nos armateurs.

« Des primes de guerre ont été faites au taux de 25 0/0, sous la condition de ristourner 25 en cas de paix. On a payé 25 0/0 pour aller, c'est à dire pour un risque de guerre qui se borne à la sortie de la Manche. Plusieurs de nos bâtiments ont renoncé à leur voyage annoncé. Ceux qui partent ne s'y décident que lentement. »

—Les 30,000 hommes qui doivent travailler aux fortifications de Paris y viendront des départements. Il ne paraît pas que la garnison de Paris doive prendre part aux travaux ; elle restera disponible pour appuyer les travailleurs, comme dit le Constitutionnel.

Les soldats du génie seront, dit-on, au nombre de 4,000 et rempliront les fonctions de piqueurs. Ils recevront, à ce qu'on assure, une haute paye de 70c.

—L'évêque suédois Tegner, un des plus grands poètes de l'époque, qui s'est acquis une réputation européenne par sa Frith jofsaage, a été atteint d'aliénation mentale, et on l'a tenu d'un jour à l'autre à la maison de santé de Schlesswig.

—M. Arthur de Mortemart, seul fils de M. le duc de Mortemart, vient d'être victime d'un déplorable accident. Son tilbury ayant versé, il a péri sous les pieds de son cheval.

—La caisse d'épargne de Paris a reçu dimanche 11 et lundi 12 octobre, de 3,499 déposants, dont 424 nouveaux, la somme de 450,462 fr.

Les remboursements demandés se sont élevés à la somme de 1 million 550,000 fr.

—L'expédition de Ste-Hélène est sur son retour avec les cendres de Napoléon ; on en reçoit la nouvelle par la voie d'Angleterre.

—Le prince Louis Bonaparte est arrivé hier à midi au château de Ham.

On estime à plusieurs millions la dépense des immenses préparatifs qui se font pour la translation des cendres de Napoléon depuis Courbevoie jusqu'à l'hôtel des Invalides.

—Voici quelques uns des préparatifs qu'on fait pour la translation aux Invalides des cendres de Napoléon :

La barque qui portera le cercueil arrivera à Courbevoie. Là un arc de triomphe sera dressé pour recevoir la dépouille impériale. Le cortège s'acheminera vers la barrière de l'Etoile et fera son entrée à Paris par les Champs-Élysées. Sur le passage du cortège, des gradins seront élevés à droite et à gauche et couverts de magnifiques tentures. En face de l'Esplanade se trouve le pont des Invalides ; l'on pourrait traverser la Seine en le suivant, mais on a trouvé que le pont ne formait pas une ligne parfaitement droite avec l'entrée de l'hôtel ; en conséquence, pour ne pas briser la perspective ni faire dévier le coup d'œil, on établira tout auprès et tout exprès un pont volant qui sera détruit ensuite. L'impression cour des Invalides sera entièrement couverte, entièrement tendue de velours violet (couleur caractéristique du deuil royal) et transformée en chapelle ardente. On parle de myriades de bougies pour éclairer cette vaste chapelle. Les pompes funèbres vont venir d'Allemagne vingt-quatre chevaux blancs de première race : ce sont ces chevaux qui devront trainer le corbillard.

—S. A. S. le prince Victor Amédée d'Ensbouurg-Bierstein est décédé à Offenbach, le 25 septembre.

—La Gazette d'Augsbourg du 28 septembre parle d'une collision qui a eu lieu en Suède entre deux ordres de bourgeois et des paysans d'une part, et ceux de la noblesse et du clergé d'autre part. Les deux premiers ordres avaient accordé certains impôts au gouvernement, à la condition qu'on introduirait des réformes dans l'administration. La noblesse et le clergé ont rejeté ces conditions. Il est probable, ajoute la Gazette d'Augsbourg, que l'ordre des bourgeois ne cédera pas.

—Après ce même journal, il est question à Stockholm de la formation d'un nouveau ministère.

STOCKHOLM (Suède), 1er octobre.—Pour éviter les droits de douanes dont sont frappés les navires suédois au passage du Sund depuis Helsingor, on s'occupe du projet de réunir la mer Baltique avec la mer du Nord par un canal à travers la Suède, au moyen duquel on ne mettra pas plus d'heures, qu'il fallait auparavant de jours pour faire ce trajet ; ce sera, dit-on, pour le commerce, une économie de 6 cent mille thalers, qu'il fallait payer annuellement au Danemark.

(Journal français de Francfort, du 12 octobre.)
—L'empereur de Russie a rendu un ukase pour l'établissement d'un journal politique et agricole dans chaque chef-lieu de province.

On écrit de St.-Petersbourg, 22 septembre :
« Un événement terrible s'est passé ici il y a quelques jours. Des expériences d'artillerie avaient lieu sur la plaine de Wolkowo. Deux généraux, quelques soldats et un grand nombre d'officiers étaient réunis à cet effet ; on essayait des balles qui ont la propriété de prendre feu quand elles ont atteint un objet ; une semblable balle fut tirée contre une caisse de poudre qui, à l'étonnement de tous, ne sauta pas.

Le général d'artillerie Bontemps, croyant que l'explosion aurait pas lieu, s'approcha ; mais au moment où il levait le couvercle, la caisse sauta. Le général, horriblement mutilé, est mort après onze heures des tortures les plus atroces ; un capitaine a en la bras emporté ; les autres sont plus ou moins blessés. »

Toulon, 2 octobre, 8 1/2 heures du matin.
Alger, le 28 septembre.

Le maréchal Valée à M. le ministre de la guerre. Une brillante affaire a eu lieu dans le chaînon de l'Atlas qui sépare la Mejana du désert. Les spahis de Constantine et de Séfif, et un escadron de 40 chasseurs ont enlevé le col de Ouled-Brahim, défendu par les troupes du frère d'Abd-el-Kader. L'ennemi a été chassé complètement de la Mejana et s'est réfugié dans le désert.

La province d'Alger est parfaitement tranquille, On écrit d'Alger, 5 octobre :

« Le 3, la diligence de Douera a été arrêtée entre ce camp et celui de Dely-Brahim, par une bande nombreuse d'Arabes qui paraissent conduits par des déserteurs français, car les chefs parlaient notre langue en recommandant aux indigènes de couper les traits, d'enfoncer les portières, etc. Ces brigands ont commencé par faire descendre le postillon et les personnes qui se trouvaient dans le coupé et dans la route. Parmi ces personnes se trouvaient M. Massot, sous-intendant militaire, qui a été amené dans l'intérieur, ainsi que le postillon et un autre individu, M. Picot, conducteur des postes-chassées, qui a été tué, et M. Bousquet, cantinier, grièvement blessé d'un coup de feu dans la poitrine.

« Pendant que les Arabes étaient en train de dévaler les chevaux et d'enfoncer les portières de l'intérieur de la diligence, dans lequel se trouvaient six personnes, dont un prêtre et deux femmes, les condamnés ou disciplinaires du poste de la Bone, venus par les gendarmes de l'escorte de la voiture, se sont portés sur les lieux au pas de course,

et, quoiqu'en petit nombre, ils ont fait fuir les Arabes, et ont ainsi sauvé les six personnes et une forte somme d'argent qu'elles avaient.

« L'ennemi a enlevé 12 à 15,000 fr. ; il a emmené trois chevaux et deux personnes. On procède à une enquête. »

—Le *Moniteur Algérien* du 5 octobre, arrivé par le bateau à vapeur le *Crocodile*, est rempli d'articles du maréchal Valée sur l'administration de l'Algérie, pour substituer l'autorité française à l'autorité indigène, etc.

QUEBEC : JEUDI, 19 NOVEMBRE 1840.

La malle de New-York de dimanche, 15 du mois, a été reçue à Montréal hier. Elle n'a pas apporté de nouvelles de la *British Queen*, qui a été dérangée Londres le 1er et Portsmouth le 2. Le *Columbia* devait laisser Liverpool pour Halifax le 4, et le *Great Western* Bristol pour New-York le 7 : de sorte que nous ne pouvons manquer d'avoir des nouvelles sous peu de jours.

Le capitaine Douglas, de l'*Unicorn*, a été nommé au commandement du *Columbia*.

Un journal de New-York dit tenir de M. Cunard que, de bonne heure le printemps prochain, il sera ajouté deux nouveaux bâtiments à sa ligne, de sorte qu'il y aura un service hebdomadaire entre Liverpool, Halifax, Boston et Québec. Il a déjà été annoncé qu'un second bâtiment serait employé l'année prochaine sur la ligne entre cette ville et Halifax.

M. Cunard a aussi contracté pour le transport, par bâtiments à vapeur, des malles entre Halifax et la Bermuda.

Nous avons ouï dire qu'on attendait d'Halifax un bâtiment de guerre avec un million de piastres pour le commissariat. Comme nous enrouons dans une saison où la navigation du golfe et du fleuve Saint-Laurent devient dangereuse, peut-être aura-t-on jugé plus prudent de confier cette somme au navire à vapeur l'*Unicorn*, qui arrivera probablement dans un jour ou deux avec la malle apportée par le paquebot à vapeur de la ligne Cunard, qui a dû laisser Liverpool le 4 de ce mois.

TERRENEUVE.—La goélette armée française la *Mouche*, venant de Saint-Pierre, est arrivée le 9 octobre à Saint-Jean de Terre-Neuve, et en est repartie le 11 pour Saint-Pierre. On dit qu'elle avait pour mission de s'informer quel était l'état des relations entre l'Angleterre et la France. En arrivant et en partant elle fit des saluts qui furent rendus par la frégate anglaise la *Cleopâtre*, arrivée récemment de Québec, ainsi que le *Crocodile*. Celui-ci appareilla le 11 pour la Bermuda, et la *Cleopâtre* le lendemain.

NOUVELLE-ECOSSE.—Le brick de guerre le *Serpent*, les corvettes le *Rover* et le *Rachosee*, et les frégates à vapeur le *Sydney*, le *Columbia* et le *Dee* sont arrivés récemment à Halifax, venant de la Jamaïque, avec le 64^e régiment à bord. Le vaisseau de ligne le *Winchester*, monté par l'amiral sir Thomas Harvey, est parti d'Halifax pour la Bermuda.

Voici quel était l'état du poll à Halifax le 5e jour :

For the ville :	Pour le comté :
Forrester.....454	Howe.....989
Macnab.....378	Annand.....836
Keith.....298	Murdoch.....447

Le résultat des élections sera probablement connu ici demain.

CONSEIL SPECIAL.—On paraît ignorer complètement à Montréal ce que fait le conseil, s'il fait quelque chose. Il court ici des bruits de division dans le camp.

MONUMENT DE BROCK.—Les souscriptions déjà reçues par le comité nommé lors de la grande assemblée de Queenston-Heights pour la reconstruction de ce monument s'élevaient déjà à la somme de £907. 5s. 4d., quoique celles de plus de moitié des régiments de milice ne lui aient pas encore été envoyées.

PORT DE SAINT-JEAN.
Droits perçus en 1839.....£24,293 4 5
Do do en 1840.....31,104 6 6
Augmentation en 1840.....£6,811 2 1

La cour d'oyer et terminer, qui s'est ouverte ici vendredi dernier, pour juger les crimes et délits commis sur mer, a terminé ses travaux samedi. Elle a eu seulement à s'occuper de deux affaires, celle de William Ritchie, second maître du navire marchand *Barbara Gordon*, accusé du meurtre de James Lynch, matelot, et de celle de Joseph Trim, accusé de vol. L'un et l'autre ont été acquittés.

CONSEIL DE VILLE DE QUEBEC.—On dit qu'à l'assemblée de demain il sera question encore de la fermeture des ports. On parle aussi de certains règlements qui auraient été imprimés pour l'usage des membres du conseil préparatoire à leur mise en délibération, et dont quelques-uns tendraient à favoriser des monopoles en imposant des taxes très-fortes à certaines classes d'industriels au profit d'autres. Il nous semble que de tels règlements devraient au moins être livrés d'avance à la publicité ; sans quoi le public ne manquera pas de trouver encore à un point de ressemblance entre la législation du conseil de ville et celle du conseil spécial.

CONSEIL DE VILLE DE MONTRÉAL.—Extrait d'une correspondance particulière :
« Notre corporation n'avance pas à grand chose. Les Canadiens parlent beaucoup ; mais les Anglais répondent par un bon prononcé, dans chaque délibération, pour tout ce qui est proposé par leurs adversaires.

« Le comité des taxes a été obligé de reprendre son travail dont pas un article n'était légal. Les Canadiens demandaient un état des recettes et des dépenses de la ville afin de pouvoir imposer les taxes sur le déficit ; mais ils n'ont pu enlever l'objet, parce qu'on est bien aise de thésauriser et d'avoir le plus de fonds à sa disposition.

« L'acte de la 2e et 3e Victoria, en vertu duquel les corporations sont établies, n'ayant pas rappelé l'acte de 1778, il me semble que les corporations, tant qu'elles n'ont pas été élues, n'auront pas le droit d'imposer des taxes. Au surplus nous vivons dans un siècle où l'on prend ce qu'on a point le droit de prendre, et les contestations de légalité ne sont point à l'ordre du jour. »

ETATS-UNIS.—Voici comment un journal français de New-York apprécie, relativement à l'Angleterre et à la France, la victoire que le parti whig vient de remporter sur le parti démocrate aux Etats-Unis :

« Dans tous les pays du monde, il y a des partis opposés, et tous les partis ont forcément ou naturellement des intérêts ou des affections plus particulièrement engagés au dehors. Ainsi, les partisans du gouvernement constitutionnel, en France, sympathiseront toujours avec les gouvernements de même nature, et les absolutistes avec les royautés absolues. Le parti radical en Angleterre s'unit aux républicains de France et d'Italie, de Pologne ou d'Espagne ; les Tories, au contraire, penchent pour M. de Metternich ou le czar Nicolas. Eh bien, nous le disons comme nous le croyons en notre âme et conscience, des deux partis qui divisent les Etats-Unis, celui qui a le plus de liens d'intérêt ou d'affection avec l'Angleterre, c'est le parti whig ; celui qui sympathise le plus avec la France, c'est le parti démocrate. Pourquoi ?

C'est que le parti whig se compose principalement de tous les hommes de finances et de commerce, et que les relations financières et commerciales de l'Angleterre avec ce pays sont plus étendues que celles de la France. Partant, son influence y est plus grande, son alliance plus précieuse. On peut dire sans exagération, que l'Angleterre possède, par ses capitaux, un grand tiers de la richesse territoriale et industrielle de ce pays. Il n'y a pas une banque, pas une entreprise de canaux ou de rail-roads, pas un état enfin, dans le comptoir ou le trésor desquels elle n'ait un pied. Aussi ses intérêts se trouvent-ils naturellement liés à ceux des banques dont elle possède la moitié des stocks. De ceci on ne saurait faire un reproche au parti whig. S'il a attiré dans ses caueux le numéraire anglais, il y a eu là tant profit pour le pays que pour lui-même. Et l'on peut dire que dans l'alliance industrielle qu'il a soudée entre l'Angleterre et les Etats-Unis, l'esclavage et la duperie, s'il y en a, se trouvent plutôt de l'autre côté des mers que de celui-ci. Entre nations, celle qui prête est moins soumise à la maîtrise que celle qui doit. On conçoit qu'en vertu de ce vasellage même, les capitalistes et manufacturiers anglais ont donné leur appui au système politique qui leur a paru le plus profitable à la spéculation en général, et à leurs créances en particulier. De là leur alliance manifeste avec le parti whig. De là aussi l'irritation ressentie contre eux par les démocrates qui, dans leur haine jalouse, n'ont pas cru pouvoir trouver contre leurs adversaires de plus flétrissante épithète que celle de *british whigs*.

Les choses étant ainsi simplement et impartialement exposées, nous disons que, si demain la guerre éclatait entre la France et l'Angleterre, l'administration whig, entre les mains de laquelle va passer le pays, se déciderait beaucoup moins facilement que l'administration actuelle à une alliance offensive et défensive avec la France, toutes raisons déterminantes de cette alliance étant égales d'ailleurs. Notre conviction à cet égard, nous le répétons, se fonde, non sur l'inégalité des sympathies, mais sur celle des intérêts qui pèseraient en plus dans la balance du pouvoir, tandis que le ressentiment de l'administration actuelle contre l'influence britannique y pèserait en moins.

Une autre question, non moins grande, non moins grave, au point de vue des intérêts français, se trouve résolue désavantageusement pour ces intérêts, suivant notre opinion, par le triomphe des doctrines whigs ; nous voulons parler de la question du tarif, autrement dit des droits d'importation à subir par le commerce étranger.

On sait que, depuis long-temps, cette question importante divise le Nord et le Sud de l'Union américaine, parce que la protection accordée à l'industrie manufacturière de l'un devient un impôt écrasant pour la consommation de l'autre, dont l'industrie, purement agricole, ne réclame aucune protection fiscale. Avec le système du tarif, c'est moi l'Europe qui paie la prime accordée aux manufactures du nord que les consommateurs du sud. Jugant le problème de ce point de vue élevé, qui est celui de la liberté introduite dans l'industrie comme elle l'est dans la politique, l'administration actuelle s'était, depuis long-temps, prononcée pour la substitution de l'impôt direct levé par le tarif, qui frappe la masse des consommateurs au profit de la classe exceptionnelle et restreinte des fabricants. Une opinion contraire a prédominé jusqu'à ce jour dans le parti whig. L'un de ses chefs et de ses plus grands orateurs, M. Webster, disait dernièrement au meeting de Patchogue : « on se demande quel moyen employer pour soulager le pays !... Vous recevez annuellement dans vos douanes plus de millions de dollars de soies, de vins, et autres objets consommés par le luxe. Frappez-les d'un fort droit d'entrée, et votre trésor se remplira ! »

Il semble donc en lisant ce simple exposé des doctrines avancées, sur lesquelles vient de prononcer le pays, qu'on aurait dû rencontrer sous la bannière de l'administration démocrate cette classe nombreuse de négociants français et étrangers dont les intérêts personnels et nationaux sont en partie compromis par la victoire whig. Il n'en est rien. A quelques exceptions, près, le commerce, américain ou étranger, s'est porté en masse sous l'étendard de Harrison. De la part des importateurs, cette manière de voir n'a été ni maquée de perspicacité, ni manquée de réflexion. Ils ont vu, nous le croyons, les écueils que nous venons d'indiquer ; mais ils ont fait la manœuvre du bâtiment qui coule, et qui aborde à tout prix, fût-ce entre des récifs. Il fallait un changement dans la situation présente de l'Union américaine ; ce besoin était si grand que des intérêts opposés ont encore cru trouver leur compte, après tout, en se ralliant à l'intérêt général.

EMIGRATION AUX ETATS-UNIS.—Le nombre des personnes arrivées aux Etats-Unis, de ports étrangers, en 1839, a été de 76,000, dont 70,509 étrangers. Dans ce dernier chiffre, sont compris 34,000 émigrés venant d'Angleterre et d'Irlande, 19,000 d'Allemagne, 7,000 de France. Il en est arrivé 47,000 à New-York, 10,000 à la Nouvelle-Orléans, 6,000 à Baltimore, 3,000 à Philadelphie, et 3,080 à Boston. On compte dans ce nombre 143 ecclésiastiques et 154 médecins.

On évalue à plus de 100,000 les émigrés qui auront, en 1840, grossi la population des Etats-Unis ; et, en supposant que l'émigration croitra toujours dans les mêmes proportions, on calcule que, pendant les dix années prochaines, elle suffira à peupler un nouvel état.

—La fameuse affaire des fraudes électorales, qui a fait tant de bruit ces jours derniers dans toute l'Union, a été soumise au grand-jury de New-York. —Une affaire extraordinaire s'est manifestée dans les deux rives de l'Est et du Nord qui baignent les deux côtés de New-York. Les caves de South street ont été inondées et une grande quantité de marchandises avariées.

Le correspondant de Washington d'un journal de Baltimore lui fournit des détails sur la consécration de la nouvelle église catholique de Saint-Mathieu, à Washington. Mgr. l'archevêque de Baltimore présidait à la cérémonie, assisté de son clergé. Parmi les personnes présentes était Son Excellence M. le président des Etats-Unis, avec les chefs des divers départements de l'administration et les ambassadeurs étrangers. Après la dédicace, le docteur Moriarty, vicaire-général de Philadelphie, et l'un des plus

grands orateurs des temps modernes, monta en chaire et prononça un discours très-éloquent, approprié à la circonstance.

Noyés dans la traversée de Sorel à Berthier, le 7 du courant, le canot dans lequel ils étaient ayant chaviré, Narcisse Mathieux âgé de 18 ans, et un autre jeune homme du nom de Blanchard. Leurs corps n'ont pas encore été retrouvés. Le jeune Mathieux portait un gilet et une veste de drap bleu et une paire de pantalons de casimire rayé. Il était marqué sur un des bras des lettres J + S. Il portait aussi une médaille. Les personnes qui retrouveraient son corps sont priées de vouloir bien en donner connaissance à Mr. Joseph Mathieux aux Grondines, et de lui faire donner la sépulture.

(Communiqué à l'Aurore des Canadas.)

UN PARISSIEN, sur le retraité de Terrebonne, dans le prochain numéro.

AYANT déjà publié l'adresse présentée à M. Power dans le comté de Saguenay, nous ne croyons pas nécessaire de publier une adresse à peu près semblable qui lui a été présentée dans le comté de l'Islet, ni celles qui pourraient l'être dans tous les autres comtés du district, dont M. Power a sans doute également bien mérité.

Nous ne croyons pas nécessaire non plus d'insérer l'épître de PATIENCE, qui s'impatiente de ces sortes d'adresses.

MARIAGES.
Au Cap Santé, mardi dernier, 16 du courant, par le révérend messire Tardif, vicairé du lieu, M. Daniel Labranche dit Beuchemin, à demeuré Sarah Tourangeau, fille aînée du sieur J. Bte. Tourangeau.

Au même lieu, le 10 du courant, par le révérend messire Gatien, curé du lieu, François Morissette, écuyer, à demeuré Julie Mottard, seconde fille du sieur Joseph Mottard.

DÉCÈS.
A Sorel, le 15 du courant, demoiselle Angélique-Flavie Drapreau, co-seigneurne de Rimouki, &c.
Au faubourg St-Roch, après une violente maladie, soufferte avec résignation et patience, M. Jean Laberge, charbon, de cette ville, âgé de 48 ans.

VENTES PAR LE SHERIFF.

AVIS PUBLIC est par le présent donné, que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis, et seront vendus aux enchères publiques, tel que mentionné ci-dessous. Toutes personnes ayant des réclamations sur lesdites terres, ou sur lesdites ventes, sont priées de les faire connaître avant la date de toutes oppositions, afin d'annuler, afin de distraire, ou afin de changer, excepté dans les cas de *Venditioni Exponas*, dans lesquels cas la loi ne permet pas telles oppositions, sous peine d'être filées au bureau du sheriff avant les quinze jours qui précéderont immédiatement le jour de vente ; les oppositions afin de conserver peuvent être filées en aucun temps dans les deux jours après le retour de l'ordre, (writ).

DISTRICT DE QUEBEC.
Louis Miller contre Olivier Martin.—Un emplacement situé à St-Louis de Kamouraska, près de l'église, contenant trois arpents d'arpent de profondeur sur un demi arpent de front, plus ou moins, avec maison et autres bâtiments, &c. A la porte de l'église de la dite paroisse, le 30 novembre courant, à 10 heures.

James Scott et autres contre Jonathan Reinhart et un autre.—1. Une terre en bois debout comprenant les nos. 8 et 9, de 5 arpents sur 50 de profondeur chaque, contenant 180 arpents en superficie, dans la paroisse de St-Jean, concession St-Jean. 2. Une terre en bois debout, étant le n. 6, même concession, concession St-Charles, d'environ 180 arpents en superficie, &c. A la porte de l'église de la dite paroisse, le 30 novembre, à 10 heures.

André Brochu contre Antoine Fournier et autres.—Une terre située en la paroisse St-Gervais, 2e rang, d'un arpent et demi de front sur 40 de profondeur, &c. A la porte de l'église de la dite paroisse, le 30 novembre, à 10 heures.

Joseph L. Bonneau contre François Morissette.—Une terre de 5 arpents sur 50, située en la paroisse St-Marie, village St-Elzéar, n. 29, avec la maison, grange et autres bâtiments. A la porte de l'église de la dite paroisse, le 1er décembre prochain, à 10 heures.

Louis Gagnon contre Adolphe Gagnon.—Deux arpents et 5 perches de terre de front sur 40 de profondeur, contenant 180 arpents en superficie, dans la paroisse de St-Jean, concession St-Jean. 2. Un cercueil de St-Pierre de la Baie St-Paul, bornés par devant à la rivière du Gouffre, avec les bûches dessus. A la porte de l'église de la dite paroisse, le 1er décembre, à 10 heures.

Henriette Liotte contre John Smith et autres.—1. Un lot de terre situé en les 1er et 2nd rangs, de la paroisse de Ste-Anne La Poëtière, contenant six arpents en superficie, avec la maison, bazar et autres bâtiments. 2. Un cercueil de St-Jean, concession St-Jean, contenant 2 arpents de front. 3. Un lot de terre situé au même lieu, &c. &c. A la porte de l'église de la dite paroisse, le 9 décembre, à 10 heures.

AVIS DU GOUVERNEMENT.

DES sousmissions cachetées seront reçues au Bureau du Commissariat jusqu'à l'heure de MIDI du SAMEDI 19 NOVEMBRE 1840, pour la construction d'un VAISSEAU À VAPEUR pour le service du Gouvernement de Sa Majesté.

Les plans, devis et modèle du vaisseau demandé peuvent se voir au bureau du Commissariat, et comme les sousmissionnaires pourraient avoir besoin d'explications plus détaillées sur certains points, qu'il n'en est donné dans le plan, un officier lié avec le département de construction de la Marine royale sera présent à Montréal pour donner ces explications ; il surveillera aussi la construction du vaisseau.

On est invité à faire deux sousmissions, l'une pour un Bateau à vapeur chévilé en cuivre, et l'autre pour un bateau chévilé à la manière ordinaire, sans chevilles de cuivre. Le vaisseau devra être prêt à recevoir ses machines à Montréal au plus tard le 1er mai 1841 ; s'il peut l'être plus tôt, la date de la livraison sera prise en considération en acceptant la sousmission.

Les prix demandés pour le bateau devra être spécifié en cours d'Halifax, et l'on exigera deux cautions d'une solidité non douteuse, et sujettes à l'approbation du Commissariat, pour la due exécution du contrat ; il faudra que leurs signatures réelles soient annexées aux sousmissions.

Les temps pour recevoir les sousmissions pour le VAISSEAU à vapeur ci-dessus est prolongé jusqu'au 1er DÉCEMBRE, et comme il a été représenté que le 1er mai serait peut-être trop tôt pour sa livraison, ceux qui sont disposés à l'entreprendre peuvent se dire dans leurs offres qu'elle époque leur conviendrait à eux-mêmes pour le livrer.

Commissariat, Montréal, le 20 octobre 1840.

District des Trois-Rivières } AVIS.
UNE seconde assemblée des créanciers de PIERRE ANTOINE DORION, marchand, de la paroisse de Ste-Anne La Poëtière, se tiendra au bureau du sousigné dans la ville des Trois-Rivières, rue Saint-Joseph, à DIX heures de l'avant-midi du VENDREDI VINGTIÈME jour de NOVEMBRE courant.

P. B. DUMOULIN,
Commissaire des Banqueroutes.
7 novembre 1840.

BANQUE DE QUEBEC.
AVIS.—Un dividende de trois pour cent sur le fonds social de cette institution a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable, à la Banque, dès qu'on après le 1er décembre prochain.

Le livre de transfert sera fermé du 10 novembre au 1er décembre.
Par ordre des directeurs,
NOAH FREER,
caissier.
Québec, 31 octobre 1840.

BAZAAR DE LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION
LE PUBLIC est informé qu'il se tiendra un BAZAAR MARDI le 1er et MERCREDI le 2^e jour de DÉCEMBRE prochain.

Les personnes qui désirent y contribuer sont priées d'envoyer leurs ouvrages aux Dames ci-dessous mentionnées.
MÉSAMES—
MASSE, PAINEVILLE et VANFELSON.
Par ordre,
FLORE BUTEAU,
Secrétaire.
Québec, 15 octobre 1840.

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. D. BALZARETTI.
VENTE ÉTENDUE DE MARCHANDISES DE LA SAISON.—
DERNIÈRE VENTE CETTE ANNÉE.

Sera vendu LUNDI prochain, 25 du courant, et les jours suivants, à UNE heure précise chaque jour, aux magasins de M. M. MASSON, STRANG, LANGEVIN & Co., quai des Indes—

Le restant de leur fond étendu de marchandises sèches de la saison et autres articles, dont les détails seront donnés dans des circulaires.
Termes de paiement faciles.
18 novembre 1840.

DERNIÈRE VENTE CETTE SAISON.

LES sousignés annoncent que leur dernière vente de marchandises sèches aura lieu MARDI prochain, 24 du courant, et les jours suivants, à DEUX heures P. M., chaque jour, il sera vendu sans réserve et à des termes faciles, le contenu d'environ cent ballots marchandises sèches bien assorties, et propres au commerce d'automne et de printemps à la fois.

J. M. FRASER & CO.
Québec, 18 novembre 1840.

CALENDRIER DE QUEBEC, POUR 1841.

A VENDRE, au bureau de la Gazette, rue de la Montagne, n. 14, le CALENDRIER DE QUEBEC, pour l'année 1841, contenant les rubriques ordinaires, et une liste correcte du clergé catholique pour les diocèses de Québec, et de Montréal, &c. &c. 17 novembre 1839.

GANTS ET BAS DE LAINE ET DRAP.
UN grand assortiment de gants pour hommes, femmes et enfants, en laine de Cachemire, de Mérino, d'Agala et de Berlin, doublés en chambray, velours et unis, dans une variété de couleurs ; aussi un grand assortiment de Bas, Draps superfins, dito de castor et de plume, flanelles, foulards, bougrans, molletons, étoffes rayées et carreautes, &c. &c.
L. BALLINGALL & Co.
Rue St-Jean.
12 novembre 1840.

A VENDRE :

LA propriété de prix sous-mentionné, appartenant à la succession de feu CHARLES HUNTER, écuyer, savoir :

Cinq lots de grève sis et situés en la Basse-ville de Québec, contenant chacun soixante-deux pieds et demi de front sur vingt pieds de profondeur, bornés par les propriétés de B. Tremblay, écuyer, et de F. Buteau, écuyer.

Il sera donné des titres du sheriff ou autres titres satisfaisants pour la dite propriété.
Pour plus amples informations, s'adresser à Ls. PANET, écuyer, notaire public, Haute-ville.
Québec, 9 novembre 1840.

LIVRES DE PRIERE ET DE PIETE.

A VENDRE chez WILLIAM NELSON, No. 14, rue de la Montagne, Québec, un assortiment choisi de livres de prières et de piété, dernièrement reçus de Paris, comprenant, entre autres, les suivants : Formulaire, Ange Conducteur, Heures Nouvelles, en gros caractères, Paroissien, Office Divin, Pensées Chrétiennes, Journée du Chrétien double, servent de Paroissien, &c., Manuel du Chrétien, Manuel de Péché, Paradis de l'Âme, Petites Heures, Petit Paroissien, Petite Journée du Chrétien, Imitation de J. C., Imitation de la Ste. Vierge, Visites au S. Sacrement, Combat Spirituel avec l'Enfer y-bien, Chemin de la Croix, Semaine Sainte, Miroir des Ames, Mois de Marie, Vies des Saints, Vie de St. F. Xavier, Culte de l'Amour Divin, Parfait Adorateur du Sacré Cœur, Dévotion au Sacré Cœur, Chemin de la Sanctification, Journée Sainte, Exercices pour la Communion, Nouveau Testament de Genoude, Consolations Chrétiennes offertes aux Dames Pieuses, Solitaire Chrétien, Instruction pour la Confirmation, le Grand Jour approche, ou, Lettres sur la Première Communion, Méditations pour la Communion, Conduite pour l'Avent, Conduite pour les Octaves de la Pentecôte, &c., Vie de Dieu Seul, Vrai Disciple de J. C., Ame Unie à J. C., Cantiques de l'Âme Dévote, Délices des Ames Pieuses, Mois de Marie au pied de la Croix, Doctrine Chrétienne, Ame élevée à Dieu, Ame sur le Calvaire, et les autres Ames de Baudrand, Dieu et la Religion, Esprit Consolateur, Palais de l'Amour Divin, Modèle des Jeunes gens, Histories édifiantes, Horloge de la Passion, Souvenir du Calvaire, Souvenir de la Ste. Famille, Gloire de Marie, Catechisme Spirituel, &c., Traité de la Paix Intérieure, Lettres à Eugène sur l'Eucharistie par le Père Gérard, Consolations de la Religion dans la perte des personnes qui nous sont chères, Dernière Cène de N. S. J. C., Notice sur la Métairie, &c. &c. &c.

—AUSSI—
Bibliothèque de l'Enfance par Schmidt, Bibliothèque instructive et amusante,